

CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE
DROIT PUBLIC & PRIVÉ
DÉDIÉ AUX ACTEURS PUBLICS



& SEBAN
ASSOCIÉS



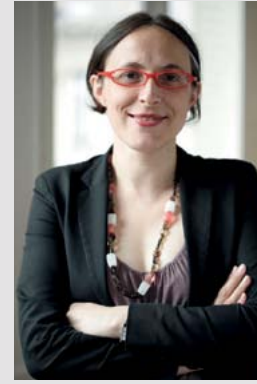
DIDIER SEBAN
AVOCAT À LA COUR

Associé gérant - Droit public, Droit pénal
DEA de droit social (Paris)
Institut d'études politiques de Paris



MY-KIM YANG-PAYA
AVOCAT À LA COUR

Associée - Droit des affaires et des sociétés, Droit social, Droit des baux, Propriété intellectuelle
DEA de droit des affaires et de l'économie (Paris)



MARIE-HÉLÈNE PACHEN-LEFÈVRE
AVOCAT À LA COUR

Associée - Contrats publics, Communications électroniques, Énergie, Construction
Institut de droit public des affaires
DESS de droit des collectivités locales, équipement, travaux publics (Paris)
Institut supérieur du commerce



THOMAS ROUVEYRAN
AVOCAT À LA COUR

Associé - Contrats publics, Immobilier public, Structures publiques/privées, Logement social
Institut de droit public des affaires
DEA de droit des affaires (Montpellier)



GUILLAUME GAUCH
AVOCAT À LA COUR

Associé - Contrats publics, Services publics environnementaux, Transports, Intercommunalité
DESS d'administration publique (Paris)
DU de sciences politiques et administratives (Montpellier)



JEAN-LOUIS VASSEUR
AVOCAT À LA COUR

Associé - Vie des acteurs publics, Droit électoral, Responsabilité administrative, Droit du financement
DEA de sciences politiques (Paris)
Ancien cadre des collectivités territoriales
Ancien collaborateur de l'association des présidents de groupes parlementaires de l'Assemblée nationale



MATTHIEU HÉNON
AVOCAT À LA COUR

Associé - Droit pénal, Droit de la presse
Institut de criminologie (Paris)
DEA de droit des affaires (Paris)
ESSCA (Angers)



CLAIRE-MARIE DUBOIS-SPAENLÉ
AVOCAT À LA COUR

Associée - Immobilier privé, Contrats privés, Responsabilité civile et commerciale
Maîtrise mention droit communautaire et international (Clermont-Ferrand)



LORÈNE CARRÈRE
AVOCAT À LA COUR

Associée - Fonction publique
DESS de droit des contentieux (Paris)
Ancienne responsable du service juridique d'une importante collectivité locale



CÉCILE FONTAINE
AVOCAT À LA COUR

Associée - Contrats publics, Énergie
Institut de droit public des affaires
DEA de droit public (Paris)
DESS de contentieux de droit public (Paris)



MARIE-CÉLINE PELÉ
AVOCAT À LA COUR

Associée - Foncier, Urbanisme
Institut de droit public des affaires
DESS de droit de l'urbanisme et de la construction (Paris)
DEA de droit de l'environnement et de l'urbanisme (Paris)



ALEXANDRE VANDEPOORTER
AVOCAT À LA COUR

Associé - Contrats publics et domanialité publique
Montages complexes et financement de projets
Docteur en droit public (Paris)
Institut de droit public des affaires
DEA de droit international public (Paris)

UNE ÉQUIPE D'AVOCATS DÉDIÉE AUX ACTEURS PUBLICS

En 1984, Didier Seban crée son cabinet, avec l'ambition de se consacrer principalement à la défense du service public.

Depuis, il a été rejoint par My-Kim Yang-Paya en droit privé et par Marie-Hélène Pachen-Lefèvre, Thomas Rouveyran, Guillaume Gauch et Jean-Louis Vasseur en droit public, puis par Matthieu Hénon en droit pénal. L'équipe s'est encore étoffée en 2014 avec l'association de Claire-Marie Dubois-Spaenlé en droit privé, Lorène Carrère, Cécile Fontaine, Marie-Céline Pelé et Alexandre Vandepoorter en droit public.

Partageant la même volonté de servir l'intérêt public, les douze associés mutualisent leurs compétences avec les avocats du cabinet pour accompagner de manière transversale tous les types d'acteurs publics au quotidien, en conseil ou en contentieux, ainsi que dans leurs projets de développement.

Retrouvez une présentation complète et actualisée sur le site : www.seban-associes.avocat.fr

LE CABINET DE L'ACTION PUBLIQUE



Seban & Associés, implanté à Paris, à Lyon et à Grenoble, se compose d'une équipe de près de 90 personnes dont plus de 60 avocats, experts dans un ou plusieurs domaines du droit. Pleinement engagés dans les missions qui leur sont confiées, disponibles, réactifs et à l'écoute de leurs clients, les avocats interviennent selon leurs domaines de référence et sont répartis en secteurs de compétence.

Chaque secteur est placé sous la responsabilité d'un avocat chevronné, associé ou directeur, travaillant en étroite collaboration avec les autres avocats, assurant ainsi la transversalité des compétences. Issus de cursus d'excellence, diversifiés, les avocats du cabinet Seban & Associés complètent en permanence leurs connaissances par des formations et l'organisation d'échanges et de partages d'expérience.

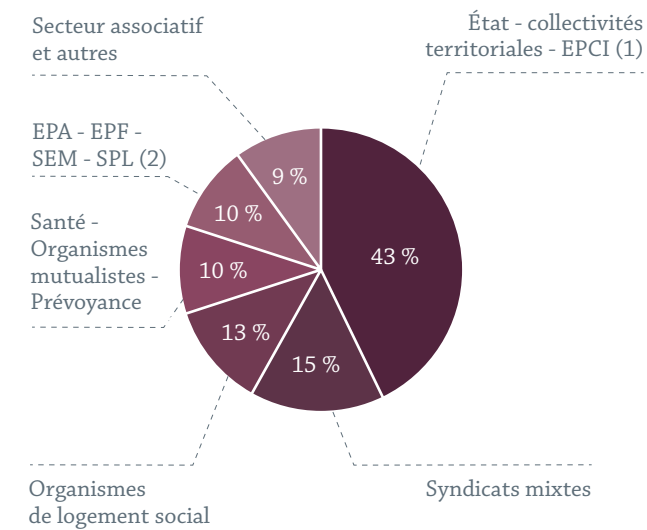
La dimension significative et sans équivalent du cabinet dans les domaines du droit dédié aux acteurs publics permet, dans le cadre de chaque intervention, la désignation d'un interlocuteur privilégié, celui-ci s'engageant à soumettre ses dossiers à l'expertise et la validation d'un autre avocat expérimenté, et à faire intervenir toutes les compétences et ressources nécessaires à la réussite de sa mission.

PARMI NOS RÉFÉRENCES

Le cabinet est intervenu ces trois dernières années pour :

- . plus de 300 communes de toutes tailles réparties sur l'ensemble du territoire national,
- . 17 communautés de communes, 35 communautés d'agglomérations, 6 communautés urbaines et plusieurs métropoles,
- . 40 départements,
- . 13 régions,
- . deux ministères et 3 sociétés nationales,
- . 40 offices publics de l'habitat,
- . 20 sociétés anonymes d'HLM,
- . 72 syndicats ou régies dans les domaines de l'énergie et de l'électricité, des déchets, de l'eau, de l'aménagement et de l'environnement, des communications électroniques, des transports, de la restauration collective et du funéraire
- . 35 sociétés d'économie mixte et sociétés publiques locales,
- . 9 établissements publics d'aménagement et fonciers,
- . 8 établissements publics nationaux,
- . 20 CCAS,
- . 6 universités et structures d'enseignement supérieur,
- . 40 associations,
- . 11 établissements hospitaliers et structures dédiées à la santé.

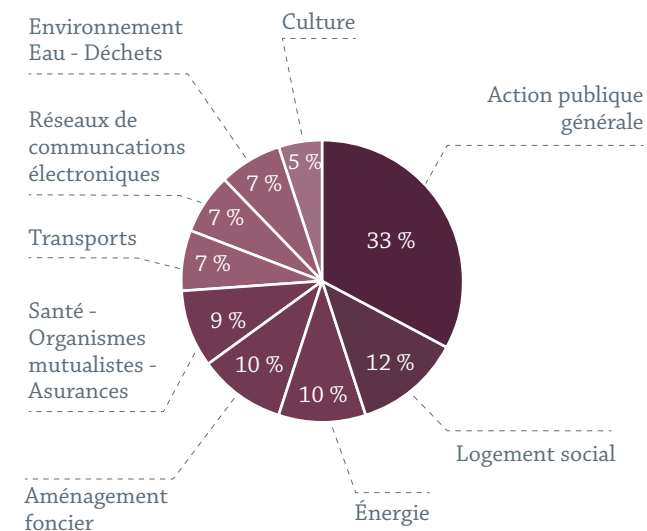
TYPLOGIE DE NOS CLIENTS



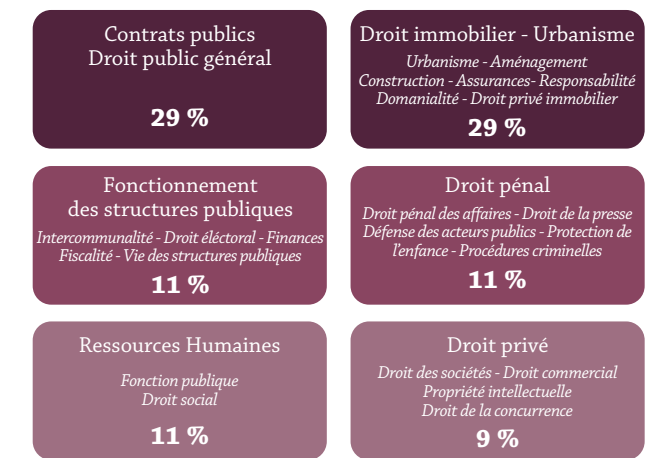
(1) EPCI (Établissement public de coopération intercommunale)

(2) EPA (Établissement public d'aménagement)
EPF (Établissement public foncier)
SEM (Société d'économie mixte)
SPL (Société publique locale)

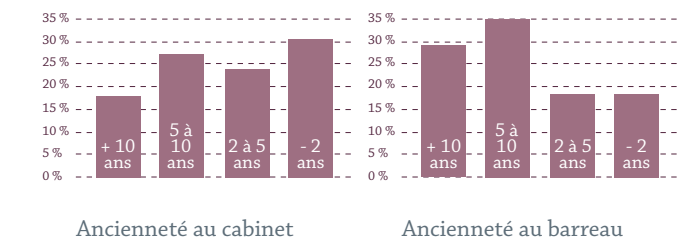
SECTEURS D'ACTIVITÉ



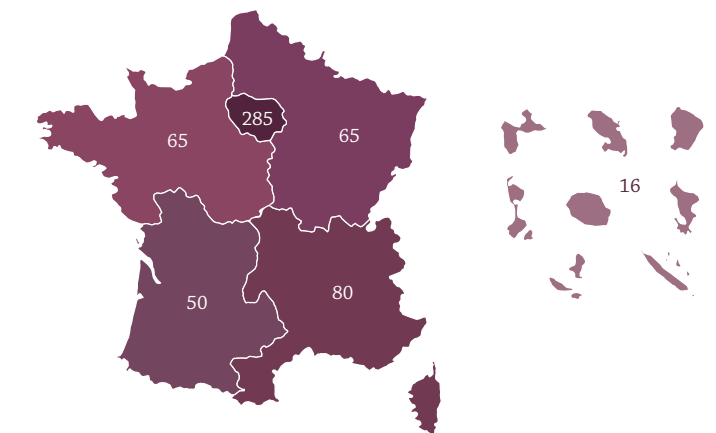
DOMAINES D'INTERVENTION



ANCIENNETÉ DES AVOCATS



LOCALISATION DES ACTEURS PUBLICS CLIENTS DU CABINET



Consultez nos publications et interventions, ainsi que nos lettres d'actualité sur notre site : www.seban-associes.avocat.fr

LA VIE DES ACTEURS PUBLICS

Seban & Associés partage les actions, les préoccupations et les enjeux auxquels sont confrontés les acteurs publics.

Fort de cette expérience quotidienne, le cabinet s'est structuré pour mettre à leur disposition les compétences les plus pointues dans chaque domaine du droit, tant en conseil qu'en contentieux.

Au fait de chacune de leurs problématiques, ses avocats connaissent parfaitement l'organisation et le fonctionnement des structures publiques et savent être particulièrement disponibles et réactifs.

Leur expertise en fait les meilleurs partenaires des collectivités publiques, en les aidant à optimiser leurs outils et à sécuriser leurs actions pour mener à bien la réalisation de leurs projets.

PARMI NOS RÉFÉRENCES

Le cabinet est intervenu ces trois dernières années pour :

- . l'assistance au choix du mode de gestion, à la passation et à l'exécution de nombreux PPP (Partenariats Publics Privés), dont trois pour la construction de 12 collèges ou un encore pour la construction d'un important ouvrage routier, d'une cinquantaine de délégations de service public dans tous les domaines, d'une centaine de procédures de passation de contrats publics de toute nature (marchés publics, baux emphytéotiques administratifs, autorisations d'occupation du domaine public, etc.),
- . la défense en référé précontractuel et contractuel (une trentaine de dossiers par an au profit de tous les acteurs publics),
- . la création d'intercommunalités, assistance à l'extension du périmètre et à la fusion de nombreuses intercommunalités,
- . la création de syndicats intercommunaux et l'évolution des structures de ceux-ci,
- . la création de structures publiques/privées porteuses de projets publics,
- . l'analyse de la compatibilité des aides accordées à des projets publics avec le droit de l'Union européenne,
- . l'assistance d'acteurs publics dans de nombreux recours contentieux dans les trois fonctions publiques hospitalières, d'Etat et territoriales,
- . l'analyse du régime de TVA applicable et des conditions de remboursement de la TVA sur les investissements pour de nombreuses opérations,
- . l'étude et la mise en œuvre de toutes les procédures de rapprochement entre organismes de logement social,
- . l'assistance de collectivités et organismes publics sur leur communication en période électorale.

CONTRATS PUBLICS : DÉLÉGATIONS DE SERVICES PUBLICS, MARCHÉS PUBLICS, PARTENARIATS PUBLICS/PRIVÉS

- . Assistance au choix du mode de gestion et de la gouvernance des services publics locaux
- . Mise en œuvre des procédures de passation de tous types de contrats publics (marchés publics, délégations de service public, partenariats publics-privés, etc.)
- . Validation d'avis de publicité, de documents de consultation, procès-verbaux et rapports d'analyse des commissions
- . Assistance en matière de stratégie d'achat
- . Rédaction et négociation ou mise au point des conventions
- . Validation des délibérations
- . Suivi de contrats
- . Gestion du contentieux de la passation et de l'exécution des contrats publics
- . Procédures d'urgence (référés précontractuels et contractuels)

DROIT DE L'INTERCOMMUNALITÉ

- . Création, transformation, élaboration de statuts d'établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes
- . Mise en place de projets communautaires
- . Accompagnement juridique des transferts de compétences
- . Accompagnement juridique des dissolutions ou fusions d'établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes

AIDES ÉCONOMIQUES, FINANCEMENT DE PROJET ET DROIT DE LA CONCURRENCE

- . Montages juridiques et financement privé des ouvrages publics
- . Sécurisation des aides économiques apportées par les acteurs publics à leurs sociétés d'économie mixte et entreprises publiques locales
- . Contractualisation des aides et sécurisation au regard des règles communautaires
- . Contractualisation et sécurisation des subventions versées aux associations

FONCTION PUBLIQUE (Agents titulaires, agents non titulaires, agents de droit privé)

- . Droits et obligations des agents
- . Recrutement (déférés préfectoraux)
- . Maladie
- . Rémunération
- . Discipline (suspension et procédure disciplinaire)
- . Harcèlement moral
- . Protection fonctionnelle
- . Droit syndical
- . Délégation d'une activité de service public à une entreprise privée (détachement, mise à disposition, disponibilité)
- . Agrément des assistantes maternelles et familiales
- . Avantages en nature et prestations sociales
- . Conséquences des procédures pénales engagées à l'encontre des agents

FINANCES PUBLIQUES ET DROIT FINANCIER

- . Conseil et contentieux des dotations aux collectivités
- . Conseil et contentieux FCTVA, TVA, CFE, IS ...
- . Assistance lors des contrôles des Chambres Régionales des Comptes
- . Financement des projets publics

DROIT ÉLECTORAL, POLITIQUE, VIE DES COLLECTIVITÉS

- . Démocratie locale et vie des institutions
- . Droit électoral et communication des collectivités territoriales en période pré-électorale
- . Fonctionnement des assemblées délibérantes et droit des élus
- . Application du régime général du droit de la presse à la communication des acteurs publics

DROIT DU COMMERCE ET VIE ÉCONOMIQUE

- . Halles et marchés
- . Actions de soutien au commerce de proximité
- . Mise en place du droit de préemption par des fonds de commerce
- . Création et gestion de pépinières d'entreprise

POLICE

- . Exercice du pouvoir de police des maires dans les domaines de la sécurité, de la voirie, de la santé, des questions religieuses et de la salubrité publique
- . Adéquation des mesures de police avec la gravité du trouble et respect des procédures
- . Justification des mesures prises en cas de concours de polices entre différentes autorités publiques
- . Procédure de péril et lutte contre l'habitat indigne

LOGEMENT SOCIAL

- . Réglementations propres aux organismes de logement social
- . Administration des OPH, des ESH, coopératives HLM et SEM de logement social : gouvernance, marchés, gestion locative
- . Gestion des groupes de logement social : alliances, adossements et pactes
- . Coopérations inter-organismes
- . Transformations, fusions, apports, transferts de patrimoine et d'activité
- . Statut du personnel de droit public et de droit privé
- . Statut des dirigeants et responsabilités
- . Vie sociale des organismes

Consultez nos publications et interventions, ainsi que notre lettre d'actualité juridique sur notre site :

www.seban-associes.avocat.fr

LES GRANDS PROJETS PUBLICS

Seban & Associés accompagne les collectivités, ministères, établissements publics nationaux et locaux, établissements hospitaliers dans chacun de leurs grands projets de service public et d'aménagement urbain.

Le cabinet est particulièrement investi dans les réseaux et services publics locaux.

Face à des situations complexes, il peut ainsi assister ses clients sur les aspects juridiques de leurs actions, qui engagent souvent plusieurs opérateurs aux statuts très différents.

Depuis la conception du projet jusqu'à son aboutissement, ses avocats interviennent aussi bien dans le choix et la mise en oeuvre de montages contractuels que dans le suivi et l'évolution de ces mêmes contrats.

Seban & Associés dispose de solides partenariats avec des bureaux d'études et cabinets de conseil indépendants, spécialistes des domaines techniques et financiers concernés. Son choix de travailler pour les seuls acteurs publics garantit son indépendance et l'absence de conflits d'intérêts.



PARMI NOS RÉFÉRENCES

Le cabinet est intervenu ces trois dernières années pour :

- l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour : la construction et l'évolution de cinq unités de valorisation énergétique et de plusieurs réseaux de chaleur (en particulier alimentés par la géothermie) ; la construction d'un stade de 25 000 places ; la réalisation d'un équipement sportif associée à une opération de valorisation du domaine ; la contractualisation de plusieurs délégations de service public dans les transports ; la négociation de plusieurs contrats de concession dans le domaine des réseaux de distribution d'électricité, de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés, comme de réseau de chaleur,

- la mise en place de groupements de commandes regroupant plusieurs centaines d'autorités publiques pour l'achat de services télécoms, l'achat d'énergie ou l'acquisition de services en matière de systèmes d'information géographique,

- l'assistance d'une cinquantaine de personnes publiques pour la mise en oeuvre de réseaux de communications électroniques,

- l'assistance de plus de 30 syndicats d'énergie dans leurs négociations et contentieux avec leur délégataire,

- l'assistance de plusieurs syndicats de déchets dans l'organisation de la collecte des déchets et la mise en oeuvre de la filière de traitement des déchets (déchetterie, centre de tri, unité de valorisation énergétique, centre d'enfouissement technique),

- l'assistance dans tous les domaines d'une importante autorité organisatrice de transports en Île-de-France, la négociation des conventions TER pour plusieurs régions,

- la création et mise en place de structures de coopération sanitaire pour plusieurs établissements de santé.

DROIT DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET AUDIOVISUEL PUBLIC

- Assistance à l'élaboration des Schémas Directeurs d'Aménagement Numérique du Territoire (SDANT) et schémas régionaux (SCORAN)
- Mise en oeuvre d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques
- Choix de la structure maître d'ouvrage et/ou délégante et des montages institutionnels (SPL supra départementale ou régie) et contractuels
- Assistance à l'élaboration et au soutien des dossiers de financement par le Fonds de Solidarité Nationale (FSN)
- Rédaction et négociation de conventions et avenants
- Organisation de la mutualisation de l'occupation du domaine public par les opérateurs
- Création de structures intercommunales, de sociétés publiques locales, de SEML et régies dédiées
- Assistance aux projets de télévisions locales

TRANSPORT

- Assistance aux autorités organisatrices de transports (AOT) et syndicats mixtes de type SRU : détermination des compétences, obligations et responsabilités, gestion du patrimoine et transferts d'actifs entre exploitants et AOT, transport en site propre, consistence et règlement de sécurité du domaine public routier, propriété des lignes, des matériels roulants et des réseaux
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en oeuvre des services de transport publics : assistance et négociation des contrats d'exploitation
- Suivi de l'exécution des conventions d'exploitation : DSP, marchés ou conventions TER
- Mise en oeuvre des modalités d'exercice des compétences : coordination entre AOT locales, modalités de tarification, respect du droit de la concurrence
- Responsabilité administrative, civile et pénale des AOT en cas d'accident
- Création de SPL d'exploitation des services de transports
- Gestion de toutes les compétences en matière de déplacement : transports collectifs, vélo ou auto en libre partage, voies vertes, plateformes de covoiturage, pôles d'échanges intermodaux
- Financement : gestion et contentieux des versements transport, dépénalisation du stationnement, compensations financières de l'Etat et contentieux afférent
- Assistance à la recherche de financements innovants pour l'achat de matériel roulant

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, GIP, GIE, EPCC, SPL, SEMOP, SCIC, SEM, SOCIÉTÉS COMMERCIALES

- Choix et mise en place des structures adaptées aux projets publics (secteur de l'eau, de l'énergie, des communications électroniques, des équipements sportifs et culturels, de la recherche et de l'innovation, etc.)
- Assistance à la passation de contrats entre les personnes publiques et leurs structures dédiées

OPÉRATIONS FUNÉRAIRES

- Assistance à l'attribution de marchés publics et délégations de service public
- Modalités d'organisation des activités de service public (service extérieur des pompes funèbres, gestion et police des cimetières)
- Création de syndicats funéraires

DROIT DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

- Qualification et gestion des biens des établissements
- Passation des marchés et contrats publics
- Choix des instruments juridiques de coopération entre établissements hospitaliers
- Conventions d'occupation du domaine public, baux emphytéotiques hospitaliers, partenariats public-privé, délégations de service public
- Planification des investissements, financement, mise en oeuvre des projets immobiliers
- Procédure d'accréditation
- Gestion du personnel
- Responsabilité des établissements et des professionnels

VOIRIE, STATIONNEMENT, MOBILIER URBAIN

- Passation et suivi des marchés et des contrats publics
- Classification des différentes voies dans le domaine public routier
- Autorités de police en matière de voirie
- Financement du mobilier urbain par d'autres services
- Gestion du stationnement sur et hors voirie

PROJETS CULTURELS ET SPORTIFS

- Choix des modes de gestion (marché public, délégation de service public, régie)
- Montages contractuels, immobiliers et structures juridiques des équipements culturels ou sportifs
- Analyse des conventions et subventions, notamment avec les associations

RESTAURATION SCOLAIRE ET COLLECTIVE

- Choix du mode de gestion (marché public, délégation de service public, régie)
- Modalités d'accueil des élèves en cas de sous-capacité
- Transferts de la compétence « restauration scolaire » lors de la création de syndicats intercommunaux et fonctionnement quotidien
- Validité des dispositions liées aux principes de laïcité et d'égalité

CHAUFFAGE URBAIN - GÉOTHERMIE

- Assistance à la mise en oeuvre de réseaux de chaleur
- Choix du mode de gestion et d'organisation du service public (marché public, délégation de service public, régie)
- Passation et suivi de l'exécution des contrats
- Contrôles administratifs et financiers
- Audit de sortie des contrats en cours

ÉDUCATION

- Suivi des expertises liées aux contentieux opposant collectivités locales et établissements privés sous contrat
- Fermeture d'établissements scolaires
- Déroghations en matière de carte scolaire
- Modifications des rythmes scolaires
- Passation des contrats pour la construction, la réhabilitation et l'entretien d'établissements scolaires

DROIT DE L'IMMOBILIER, DE L'URBANISME, DE L'AMÉNAGEMENT

Seban & Associés accompagne les personnes publiques dans tous les projets immobiliers, de leur conception à leur aboutissement.

Le cabinet est en mesure de traiter l'ensemble des problématiques auxquelles elles peuvent être confrontées en droit public (droit de l'urbanisme réglementaire et opérationnel, concessions d'aménagement, environnement, action foncière, droit des marchés publics, maîtrise d'ouvrage publique, droit de la construction, droit des assurances), droit privé (droit immobilier, droit de l'environnement, droit commercial), droit pénal (infractions aux règles d'urbanisme) et droit fiscal.

Il dispose d'une expérience pointue en matière d'exploitation des biens immobiliers (baux commerciaux ou professionnels, baux d'habitation) ainsi qu'en matière de gestion commune des immeubles (copropriété, ASL/AFUL, division en volumes).

PARMI NOS RÉFÉRENCES

Le cabinet est intervenu ces trois dernières années pour :

- . plusieurs dizaines de contentieux en construction pour la mise en oeuvre de la responsabilité du constructeur en raison de l'apparition de désordres ou de malfaçons,
- . l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction de tours de bureaux par un établissement public administratif (superficie 300 000 m2 de SHON),
- . l'assistance à un établissement public administratif pour le désamiantage de nombreuses tours de bureaux,
- . la validation de nombreux PLU et SCOT,
- . le conseil dans l'élaboration de plans de prévention contre les risques naturels pour plusieurs communes du littoral,
- . la négociation d'importantes promesses de vente et mise en place de protocoles complexes dans le cadre de la procédure d'acquisition de terrain et de relogement des entreprises par des aménageurs,
- . l'assistance de nombreux aménageurs pour les négociations ou contentieux liés à des sols pollués,
- . le suivi de plusieurs centaines de procédures de fixation des prix en matière d'expropriation et de préemption, notamment pour la construction de lignes TGV ou de nouvelles lignes de métro,
- . le suivi de la procédure et la négociation de nombreuses concessions d'aménagement,
- . l'assistance pour la valorisation du patrimoine des personnes publiques.

URBANISME

- . Documents d'urbanisme : POS (Plan d'Occupation des Sols), PLU (Plan Local d'Urbanisme), SCOT (schéma de cohérence territoriale)
- . Audit de permis de construire (légalité externe et interne)
- . Contentieux des documents d'urbanisme : approbation, révision, modification (référé-suspension et recours pour excès de pouvoir contre les délibérations)
- . Contentieux des autorisations d'occuper le sol (référé-suspension, recours pour excès de pouvoir contre une autorisation, un refus ou un sursis à statuer, recours indemnitaire à la suite de l'annulation d'une autorisation)

AMÉNAGEMENT

- . Opérations d'aménagement : ZAC (Zone d'Aménagement Concerté), lotissements
- . Cohérence avec la DUP (Déclaration d'Utilité Publique)
- . Concessions d'aménagement, assistance à la négociation de ces concessions
- . Montages de financement des équipements (projet urbain partenarial, participations pour équipements publics exceptionnels, offres de concours...)
- . Gestion des biens situés sur la zone à aménager

MAÎTRISE FONCIÈRE FORCÉE

- . Procédures d'expropriation : contentieux des actes de la phase administrative, fixation judiciaire des indemnités de dépossession foncière ou d'éviction commerciale, relogement des occupants, négociations
- . Procédures de préemption urbaine : instauration du droit de préemption, contentieux des décisions de préemption, fixation judiciaire de prix, négociations
- . Procédures de préemption sur les fonds de commerce : instauration du droit de préemption, contentieux des décisions de préemption, fixation judiciaire de prix
- . Droit de délaissement
- . Création de foncières

CONSTRUCTION ET ASSURANCES

- . Rédaction de contrats d'entreprise, de maîtrise d'œuvre
- . Assistance à maîtrise d'ouvrage
- . Mesures d'urgence, référés préventifs et référés contentieux en cas de désordres
- . Règlements des comptes, des incidents d'exécution des marchés de travaux
- . Analyses et contentieux des assurances de construction, de dommages de travaux publics
- . Expertises judiciaires
- . Mise en oeuvre des garanties légales des constructeurs
- . Responsabilité administrative liée à l'acte de construction (troubles de voisinage, dommages aux tiers)

ACQUISITION ET CESSON DE BIENS IMMOBILIERS

- . Acquisition et cession de biens immobiliers, promesses synallagmatiques et unilatérales de vente
- . Montage contractuel
- . Vente en l'état futur d'achèvement (VEFA)
- . Convention d'occupation précaire
- . Audit du patrimoine foncier d'organismes publics et stratégies immobilières
- . Démembrements du droit de propriété, baux emphytéotiques, baux à construction
- . Division en volumes
- . Portage immobilier
- . Contentieux judiciaire de la vente forcée / Usucapion / Biens sans maître / Bornage / Servitude

DOMANIALITÉ

- . Qualification et protection du domaine public et privé
- . Acquisition et cession de biens par les personnes publiques
- . Réalisation d'ouvrages immobiliers sur le domaine public
- . Modalités d'occupation du domaine public et privé
- . Modalités de valorisation du domaine public et privé : montages contractuels complexes (autorisations d'occupation temporaire avec droits réels, BEA, VEFA, PPP...)
- . Contentieux liés à l'occupation du domaine public et privé

EXPLOITATION DES BIENS IMMOBILIERS (Baux commerciaux et professionnels)

- . Négociation, rédaction et audit de baux commerciaux et leurs avenants
- . Négociation, rédaction et audit de baux dérogatoires
- . Cession de fonds de commerce, droit au bail
- . Droit de préemption des communes
- . Évaluation des indemnités d'éviction
- . Expertise

EXPLOITATION DES BIENS IMMOBILIERS (Baux d'habitation : lois 1948 et 1989 / législation HLM)

- . Négociation, rédaction et audit des baux d'habitation
- . Recouvrement de loyers et de charges, expulsions, troubles de jouissance
- . Congés
- . Indemnités d'occupation
- . Expertises judiciaires et amiables

GESTION COLLECTIVE DES BIENS IMMOBILIERS (Copropriété, association syndicale)

- . Rédaction, modification et mises à jour de règlements de copropriété, ASL, AFUL
- . Préparation des assemblées générales
- . Copropriété en difficulté / Copropriété dégradée
- . Désignation d'administrateur provisoire
- . Contentieux copropriété / Association syndicale
- . Contentieux charges/travaux

SALUBRITÉ

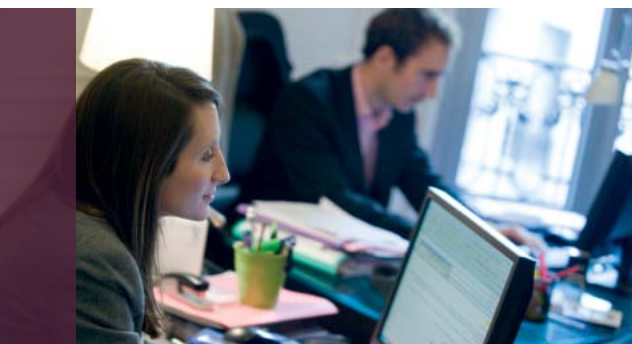
- . Procédures concernant des immeubles en situation de péril imminent ou non imminent
- . Procédures d'insalubrité
- . Procédures liées à l'obligation de relogement
- . Sécurité et protection des immeubles contre les risques d'insalubrité ou de péril

DROIT PÉNAL IMMOBILIER

- . Infractions au droit de l'urbanisme et au droit de la construction
- . Constructions édifiées sans autorisation ou sans respect des autorisations d'urbanisme
- . Continuation des travaux après décision de cessation
- . Lutte contre les marchands de sommeil

DROIT FISCAL IMMOBILIER

- . Régime fiscal lié à l'acte de construire
- . Fiscalité de l'acte de construire, de l'aménagement (taxe d'aménagement, versement pour sous-densité)
- . Fiscalité liée à l'exploitation des immeubles
- . Fiscalité directe et indirecte (droit d'enregistrement, taxes foncières, droits de mutation)
- . TVA immobilière et plus values immobilières



PARMI NOS RÉFÉRENCES

Le cabinet est recommandé pour sa pratique du droit de l'énergie par la publication de référence Legal 500 et est intervenu ces trois dernières années pour :

- . des audits de concessions d'électricité et de gaz, des accompagnements à la préparation de leur renouvellement,
- . des audits de contrats de développement et d'exploitation de réseaux de chaleur (géothermie notamment), la préparation de leur renouvellement,
- . la rédaction de statuts d'établissements publics de coopération intercommunale et de syndicats mixtes exerçant la compétence d'autorité organisatrice de distribution d'électricité, de gaz ou de gestion de réseaux de chaleur,
- . la création et l'aide à la mise en œuvre d'entreprises publiques locales dans le domaine des énergies renouvelables,
- . le suivi de nombreuses procédures de passation de marchés d'achat d'énergie (électricité et gaz), notamment dans le cadre de groupement de commandes,
- . la mise en œuvre d'un important projet de smart grids et d'un schéma directeur d'énergie,
- . la représentation d'autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité et de gaz dans des contentieux liés à l'exécution de leur concession (redevances de concession, provisions pour renouvellement, contrôle de la concession, maîtrise d'ouvrage, raccordements au réseau, etc.),
- . l'assistance des autorités organisatrices et entreprises locales de distribution d'électricité sur les sujets liés aux tarifs, au fonds de péréquation et à la taxe sur la consommation finale d'électricité,
- . l'accompagnement sur les projets relatifs à la maîtrise des consommations (CEE, performance énergétique),
- . l'étude et la mise en œuvre de projets de déploiement d'infrastructures de charge de véhicules électriques.

Seban & Associés a développé une importante expertise dans le domaine de l'énergie.

Le cabinet est ainsi en mesure de traiter l'ensemble des problématiques auxquelles les acteurs du secteur de l'énergie sont confrontés.

Il est à ce titre le conseil privilégié de plusieurs grands établissements publics de coopération intercommunale et de syndicats mixtes ayant des compétences dans le domaine de l'énergie. Il est en outre le conseil de nombreuses collectivités territoriales et entités parapubliques ou privées investies d'une mission d'intérêt général sur toute question liée à l'énergie. Il accompagne également des organismes nationaux et des associations représentatives des usagers ou des collectivités sur les sujets d'énergie.

Le cabinet suit de près l'évolution de ce secteur pour le compte de ses clients en vue d'apprécier toutes les opportunités qui leur sont offertes afin de promouvoir le développement de cette activité dans le contexte général de transition énergétique (smart grids, développement coordonné des différents réseaux d'énergies, développement des énergies renouvelables, infrastructures de charge de véhicules électriques, efficacité énergétique, rénovation énergétique, gouvernance, etc.).

CONCESSION DE DISTRIBUTION ET DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ OU DE GAZ

- . Assistance de l'autorité organisatrice de réseaux dans ses relations avec ses concessionnaires (suivi de la concession, négociation d'avenants, de protocoles transactionnels, etc.)
- . Accompagnement de l'autorité organisatrice de réseaux dans l'exercice de ses pouvoirs de contrôle de la concession (contrôles techniques et financiers, rapport annuel d'activité)
- . Assistance de l'autorité concédante dans l'exercice de sa compétence de maîtrise d'ouvrage de travaux sur les réseaux de distribution
- . Assistance de l'autorité concédante dans la préparation du renouvellement de sa concession
- . Assistance de l'autorité concédante dans le cadre des contentieux liés à la concession

ACHAT D'ÉNERGIE

- . Accompagnement des consommateurs dans la perspective de la disparition des tarifs réglementés de vente de l'électricité et de gaz
- . Élaboration d'une stratégie d'achat d'énergie (souscription d'une offre de marché, contrats globaux, etc.)
- . Accompagnement des collectivités et de leurs groupements dans la mise en œuvre de groupements de commandes et de centrales pour l'achat d'énergie
- . Rédaction et relecture des pièces de la consultation dans le cadre de la passation de marchés d'achat d'énergie

MISE EN OEUVRE DE LA COMPÉTENCE ÉNERGIE / TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- . Accompagnement des collectivités territoriales et de leurs groupements dans la définition et la mise en œuvre de leur compétence énergie
- . Rédaction de statuts et de tout acte lié à l'exercice de cette compétence
- . Veille réglementaire et participation aux débats sur la transition énergétique

ÉNERGIES RENOUVELABLES / MAÎTRISE DE DEMANDE DE L'ÉNERGIE

- . Accompagnement des collectivités territoriales dans la réalisation de leur projet de développement des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, géothermie, ...)
- . Montages tendant à la création d'entreprises publiques locales (SEML, SPL) ayant pour objet le développement des énergies renouvelables ou la prise de participation dans le capital de telles sociétés ou de leurs filiales
- . Assistance dans le cadre des appels d'offres lancés pour l'exploitation d'une installation de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables
- . Mise en œuvre de dispositifs de valorisation des actions de maîtrise de demande de l'énergie par le biais des certificats d'économies d'énergie (CEE)

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE / RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- . Mise en œuvre de programmes d'aide à la performance énergétique et assistance à la passation de contrats de performance énergétique (CPE) par des collectivités publiques et bailleurs sociaux
- . Accompagnement à l'engagement d'opérations de rénovation énergétique en tiers-financement

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- . Assistance de l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité dans la mise en œuvre du contrôle de la tarification sociale (tarif dit « produit de première nécessité », TPN)

PROJETS « SMART GRIDS », ÉCO-QUARTIERS

- . Étude de montages juridiques pour la mise en œuvre de projets de réseaux intelligents et de schéma directeur d'énergie
- . Assistance de différents acteurs du secteur de l'énergie dans le cadre de leurs échanges avec la Commission de régulation de l'énergie pour l'évolution du cadre juridique de ce secteur d'activité (smart grids, développement des installations de production d'électricité décentralisées, autoconsommation, flexibilité locale, effacement de consommation, etc.), veille juridique

COLONNES MONTANTES

- . Assistance d'autorités organisatrices de la distribution d'électricité, de copropriétés et d'organismes HLM dans le cadre de leurs relations avec le gestionnaire de réseau de distribution sur la question des colonnes montantes (régime de propriété, mise en sécurité des colonnes, conditions de transfert dans le patrimoine concédé, etc.)

RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

- . Assistance des collectivités territoriales et de leurs groupements dans le cadre de la facturation des travaux de raccordement de projets d'aménagement (ZAC, éco-quartiers) et de grands programmes publics immobiliers

DÉPLOIEMENT DE BORNES DE CHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

- . Suivi de la réglementation au plan européen et national en matière d'électromobilité
- . Assistance à la prise de compétence des collectivités territoriales
- . Suivi de montages juridiques pour le déploiement d'infrastructures de charge de véhicules électriques par les collectivités publiques

TARIFICATION / COÛTS ET INDÉPENDANCE DE LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE

- . Analyse pour des acteurs publics et entreprises locales de distribution d'électricité de l'économie de la filière énergétique (spécificités des tarifications nationales, indépendance juridique et/ou comptable)
- . Veille réglementaire et prospective

ENTREPRISES LOCALES DE DISTRIBUTION (ELD)

- . Accompagnement des ELD dans les relations avec leur collectivité de rattachement
- . Assistance dans la mise en œuvre du principe de l'indépendance du gestionnaire de réseau de distribution
- . Analyse pour des ELD de leurs conditions de fonctionnement (portée de leurs droits exclusifs, financement de leur activité)

Le cabinet publie une lettre d'actualité mensuelle dédiée au droit de l'énergie et de l'environnement.



DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Grâce à son positionnement et son activité dédiée aux personnes publiques, Seban & Associés a pu développer une expertise spécifique et reconnue en matière de droit de l'environnement.

Le cabinet intervient à ce titre dans les domaines les plus divers, accompagnant les maîtres d'ouvrage dans le développement des énergies renouvelables, assistant les grands porteurs de projets en matière de rénovation urbaine ou encore conseillant les collectivités et leurs groupements dans le cadre de la gestion de la ressource en eau.

Ses avocats ont en outre acquis un savoir-faire solide en matière de gestion des sols pollués et de sécurisation des actes de cession.

Seban & Associés met aussi l'ensemble de ses compétences au service de dossiers souvent transversaux, au plus près des grandes préoccupations environnementales. Il publie une lettre d'actualité mensuelle dédiée au droit de l'énergie et de l'environnement.

PARMI NOS RÉFÉRENCES

Le cabinet est intervenu ces trois dernières années pour :

- . l'assistance des collectivités dans les problématiques de sols pollués : analyse des responsabilités encourues, rédaction de clauses environnementales-types, de clauses de garanties de passif environnemental, accompagnement des aménageurs et établissements public fonciers dans leurs projets, sécurisation des actes de cession de terrains pollués et questionnements relatifs aux changements d'usage,
- . la mise en oeuvre de montages contractuels en matière d'énergies renouvelables,
- . la rédaction de dossiers de demande d'autorisation d'exploiter des ICPE et l'assistance dans les contentieux concernant ces installations,
- . l'audit environnemental d'un grand port maritime,
- . l'assistance des collectivités dans l'élaboration de plans de prévention des risques littoraux, la gestion de la ressource en eau et des responsabilités afférentes ainsi que dans les contentieux portant sur les plans de prévention des risques d'inondation,
- . des contentieux portant sur la contestation des redevances d'assainissement,
- . de nombreux contentieux en contestation de l'implantation d'antennes-relais.

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- . Accompagnement de l'exploitant à chaque étape de la vie de l'ICPE : création (D-E-A-S), exploitation, arrêt définitif/cession et remise en état
- . Assistance dans les relations avec l'administration (DREAL-DRIEE-inspection des installations classées)
- . Suivi des opérations de réhabilitation : vérification de la compatibilité juridique des outils techniques (plan de gestion, ARR, EQRS, etc.) avec les obligations administratives à la charge de l'exploitant
- . Accompagnement lors des opérations de cession : étude de la sécurité juridique des conventions et analyse de la responsabilité contractuelle de l'exploitant-vendeur ou de l'acquéreur d'un terrain ayant accueilli une ICPE
- . Contentieux civil, administratif et pénal liés à l'exploitation des ICPE

SOLS POLLUÉS

- . Accompagnement stratégique en matière de gestion des sols pollués : suivi des travaux de dépollution et du calendrier de construction
- . Accompagnement durant des opérations de cession et d'acquisition : sécurisation des clauses contractuelles (garantie de passif environnemental, respect des obligations du vendeur d'un terrain pollué - information, garantie des vices cachés, délivrance conforme, etc.)
- . Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de friches industrielles (coordination des différentes étapes de la réhabilitation, opérations de changement d'usage)
- . Contentieux civil et administratif liés aux sols pollués : responsabilités exposées (exploitant d'une ICPE, détenteur-producteur des déchets présents sur le terrain, responsable de la pollution, propriétaire du terrain) - Expertises amiables et judiciaires - Police administrative des sols pollués

DÉCHETS

- . Planification des déchets (Plan régional de prévention et de gestion des déchets dangereux, Plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux et Plan de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics)
- . Contentieux liés à l'implantation, la mise en service et l'exploitation d'installations de stockage ou de traitement des déchets
- . Accompagnement stratégique lors de la création de filières de valorisation
- . Fiscalité des déchets
- . Assistance dans la mise en oeuvre des pouvoirs de police des déchets

EAU ET ASSAINISSEMENT

- . Accompagnement dans l'élaboration des Schémas directeur de l'aménagement et de la gestion de l'eau (SDAGE) et des schémas de l'aménagement et de la gestion de l'eau (SAGE)
- . Assistance dans l'élaboration des plans de gestion des risques d'inondation, de prévention des risques d'inondation (PGRI/ PPRI) et des plans de prévention des risques littoraux (PPRL)

- . Accompagnement de collectivités et de groupements de collectivités dans la mise en oeuvre des nouvelles obligations qui leur incombent dans le domaine de l'eau et de la lutte contre les inondations (mise en oeuvre de la compétence GEMAPI par les EPCI à fiscalité propre)
- . Contentieux des autorisations au titre de la loi sur l'eau
- . Conseil et représentation dans le cadre des contentieux portant sur la contestation des redevances d'assainissement et des installations d'assainissement

AUDIT ENVIRONNEMENTAL

- . Audit des études d'impact (projets d'aménagement, ZAC, etc.)
- . Audit des dossiers de demande d'autorisation des ICPE
- . Audit contractuel en matière de cession de terrains pollués
- . Audit pénal environnemental
- . Assistance dans le maniement des outils règlementaires de protection des espèces et des territoires

ÉNERGIES RENOUVELABLES

- . Analyse des enjeux environnementaux dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (photovoltaïque, réseaux de chaleur, hydraulique, Smart Grid, infrastructures de recharge pour véhicules électriques)
- . Intégration des enjeux environnementaux dans les problématiques contractuelles en relations avec les EnR (contrats de performance énergétique, rénovation thermique et maîtrise de demandes d'énergie)
- . Contentieux des Schémas régionaux de l'éolien (SRE et ZDE) et des schémas régionaux du climat, de l'air et l'énergie (SRCAE)

DROIT PÉNAL DE L'ENVIRONNEMENT

- . Droit pénal des ICPE : assistance et analyse du risque pénal
- . Infractions en matière de droit de l'eau
- . Insalubrité : contentieux en matière de déclarations d'insalubrité réparable ou définitive et assistance dans la mise en oeuvre des pouvoirs de police du Maire
- . Contentieux pénaux liés à la pollution des cours d'eau

NUISANCES : INSALUBRITÉ, NUISANCES SONORES ET OLFACTIVES

- . Accompagnement dans la mise en oeuvre de la police administrative de l'insalubrité
- . Contentieux des nuisances olfactives et sonores
- . Contentieux des antennes-relais
- . Amiante : gestion du risque contentieux et contentieux de la reconnaissance en maladie professionnelle

PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES

- . Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)
- . Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)
- . Plan de prévention des risques miniers (PPRM)
- . Plan de prévention des risques de submersion marine (PPRS)

Le cabinet publie une lettre d'actualité mensuelle dédiée au droit de l'énergie et de l'environnement.



PARMI NOS RÉFÉRENCES

Le cabinet est intervenu ces trois dernières années pour :

- . la réalisation de deux guides pour les directeurs de SA d'HLM et d'entreprises publiques locales sur leur statut,
- . la création d'une vingtaine de sociétés publiques locales,
- . la création d'une société foncière à la demande d'un Etablissement public foncier (EPF) et d'une Société d'économie mixte (SEM),
- . l'examen de l'ensemble des possibilités de rapprochement et de fusion entre organismes HLM : SEM/SA HLM/Coopératives et Office public de l'habitat (OPH),
- . l'audit fiscal de plusieurs SEM,
- . la création de la première SEMOP (SEM à opération unique),
- . l'accompagnement d'une centaine de personnes publiques dans des négociations et contentieux avec les établissements bancaires,
- . l'assistance d'un comité central d'entreprise dans le cadre de la mise en vente d'une partie de son patrimoine,
- . l'exonération de taxe sur les salaires prévue en faveur des collectivités, réclamée à tort par les services fiscaux
- . l'analyse des nouvelles règles de représentativité syndicale et des conditions de négociation d'accord collectif
- . la création de la première société anonyme de coordination entre organismes HLM,
- . la création d'un OPH intercommunal ex nihilo par la fusion de plusieurs SEM et OPH,
- . la révision judiciaire des conditions et charges des legs réalisés au profit de personnes publiques.

Les acteurs publics sont régulièrement confrontés à des problématiques liées à leurs relations avec les entreprises privées ou les particuliers. Aussi, ont-ils besoin d'être assistés en droit privé, notamment pour :

- le droit fiscal pour les questions relatives aux impôts locaux, à la TVA et aux autres taxes qui leurs sont applicables,
- le droit des affaires et commercial, le droit social, le droit civil et la propriété intellectuelle.

Autant de secteurs où les avocats du cabinet Seban & Associés sécurisent les interventions et les projets de tous les types d'acteurs publics, tels que les collectivités territoriales, les Entreprises publiques locales (EPL), les Entreprises sociales pour l'habitat (ESH), les Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), les sociétés nationales et les associations. Ils apportent les conseils nécessaires avant toute prise de décision, procédure ou engagement vis-à-vis des tiers. Ils sont en mesure de construire des montages juridiques innovants, rendant ainsi plus pertinents et plus efficaces les projets que ces acteurs souhaitent mettre en oeuvre.

Le cabinet Seban & Associés accompagne ses clients lors des négociations et transactions et les assiste devant toutes les juridictions.

DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, INDUSTRIELLE ET DES MARQUES

- . Droit et licences de marques, protection du nom :
 - . Droit des brevets, contrats de licence et contrats d'exploitation
 - . Accords d'exploitation d'œuvres protégées, de ressources ou d'utilisation de savoir-faire
- . Droits d'auteur, propriété littéraire et artistique
- . Presse et média (concurrence déloyale, diffamation et droit de réponse)
- . Protection de la vie privée et du droit à l'image

DROIT DES SOCIÉTÉS

- . Création de sociétés (SEM, SPL, SCIC, SEMOP, sociétés holding, GIE, etc.)
- . Transformation de structures
- . Pactes d'actionnaires, lettres d'intentions, accords de confidentialité
- . Cessions et acquisitions de sociétés ou d'activités, fusions, scissions
- . Secrétariat juridique des sociétés
- . Procédures collectives

DROIT DE LA CONCURRENCE ET DROIT DE LA CONSOMMATION

- . Clauses abusives
- . Association de consommateurs
- . Intervention des acteurs publics dans des secteurs déréglementés
- . Action de groupe

DROIT DES ASSOCIATIONS

- . Relations avec les collectivités et subventions
- . Gouvernance et statuts
- . Gestion de fait

DROIT DU SPORT

- . Relations entre les clubs sportifs et les collectivités
- . Financement – Redevances

DROIT DES ASSURANCES

- . Responsabilité civile
- . Dommages aux biens
- . Accidents
- . Responsabilité médicale
- . Assurance dommages-ouvrage

DROIT FISCAL

- . Impositions locales, valeur locative foncière
- . Fiscalité des activités publiques et parapubliques
- . FCTVA et TVA
- . Audit fiscal - Contrôle et contentieux fiscal
- . Optimisation fiscale des projets publics

DROIT FINANCIER ET ÉCONOMIQUE

- . Conseil auprès des structures publiques pour les questions juridiques soulevées par les emprunts structurés, dits « emprunts toxiques »
- . Conseil en matière de financement et de contrats financiers
- . Préparation et suivi de contentieux engagés contre les banques

DROIT DE L'ACTION SOCIALE

- . Analyse des obligations des conseils généraux en matière d'aide sociale
- . Contentieux liés aux décisions des conseils généraux

DROIT DES RAPPORTS COLLECTIFS DU TRAVAIL

- . Règles de représentativité et élections
- . Négociations des accords collectifs et gestion des conflits syndicaux
- . Fonctionnement des institutions représentatives du personnel
- . Règlements intérieurs et chartes éthiques

DROIT DES RELATIONS INDIVIDUELLES DU TRAVAIL

- . Contrats de travail
- . Restructuration et plans de sauvegarde de l'emploi
- . Procédures de licenciement
- . Mobilité, détachement et expatriation
- . Cumul d'un mandat social et d'un contrat de travail
- . Statut et responsabilité des dirigeants
- . Transfert des contrats de travail public/privé
- . Audit social en cas, notamment, de reprise en régie et de succession de contrats
- . Conséquences sociales des processus de transformation de sociétés ou organismes

DROIT COMMERCIAL

- . Contrat de distribution et contrat de prestations de services
- . Accord de coopération
- . Élaboration et rédaction de baux professionnels et commerciaux
- . Mandat de gestion
- . Recouvrement de créances
- . Rupture de pourparlers
- . Inexécution de contrat
- . Contentieux commercial
- . Contentieux entre associés

DROIT LIÉ AUX CONTENTIEUX DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

- . Conséquences dommageables de l'exécution du contrat de travail
- . Invalidité et estimation du degré d'incapacité
- . Contentieux de la sécurité sociale

DROIT DES LIBÉRALITÉS ET DES SUCCESSIONS

- . Révision administrative ou judiciaire des charges et legs
- . Assistance de conseils généraux dans leur mission d'administration ad hoc de mineurs dans le cadre de l'ouverture de succession
- . Indivision successorale, opérations de liquidation et de partage

DROIT DES PERSONNES

- . Délégation d'autorité parentale
- . Déclaration judiciaire d'abandon
- . Fixation judiciaire du montant des obligations alimentaires dues au conseil général (RSA, calcul du quotient familial...)
- . Assistance à la rédaction de Règlements Départementaux d'Aides Sociales (RDAS)

DROIT PÉNAL ET DROIT DE LA PRESSE

Dans l'accomplissement de leurs missions, l'exercice de leurs prérogatives et la vie de leurs institutions, les acteurs publics peuvent être confrontés au droit pénal comme victimes, témoins privilégiés, voire auteurs d'une infraction.

Depuis de nombreuses années, le cabinet Seban & Associés les assiste dans l'ensemble de ces procédures, en alliant une pratique reconnue du droit pénal à une parfaite connaissance de la matière publique, de ses enjeux et de ses intervenants.

En demande comme en défense, les avocats pénalistes du cabinet Seban & Associés conseillent, agissent et défendent quotidiennement les élus, les structures publiques, leurs dirigeants et leurs agents, mis en cause ou victimes, au titre d'infractions de droit pénal général, droit pénal des affaires publiques, droit de la presse et des médias et droit financier répressif. Ils interviennent également en support des équipes d'avocats publicistes et privatistes du cabinet, afin d'assurer la prise en compte du risque pénal et la sécurisation des opérations et projets envisagés.

DROIT PÉNAL GÉNÉRAL

- . Droit pénal général (homicides et blessures involontaires, mise en danger, dénonciation calomnieuse, discriminations, abus de confiance, escroquerie, faux et usage...)
- . Défense des victimes (violences, outrages, dégradations...)
- . Droit pénal de la santé (accidents médicaux, atteinte au secret médical...)
- . Droit pénal des mineurs (mandat *ad hoc*)
- . Contentieux de la dispense d'inscription au casier judiciaire
- . Contentieux de l'indemnisation des victimes (CIVI et SARVI)

DROIT PÉNAL DES AFFAIRES

- . Droit pénal des affaires publiques (favoritisme, prise illégale d'intérêt, abus de biens sociaux, détournement de biens publics, trafic d'influence, corruption, concussion...)
- . Droit pénal du travail (marchandage, prêt illicite de main d'oeuvre, harcèlement...)
- . Droit pénal électoral
- . Droit pénal de l'insalubrité

DROIT PÉNAL DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

- . Droit pénal de l'urbanisme
- . Droit pénal de l'environnement (infractions à la loi sur l'eau, pollutions, installations classées...)

DROIT DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS

- . Diffamations et injures publiques et non publiques (juridictions civiles et pénales, référé et fond)
- . Provocation à la haine, à la commission de crimes ou de délits
- . Atteinte à la présomption d'innocence
- . Atteinte à la vie privée (juridictions civiles et pénales, référé et fond)
- . Mise en oeuvre de droit de réponse et de rectification

DROIT FINANCIER RÉPRESSIF

- . Défense devant la cour de discipline budgétaire et financière

DROIT DES ÉTRANGERS

- . Procédures d'octroi et contentieux des titres de séjour
- . Contentieux de la reconduite à la frontière
- . Contentieux de la nationalité
- . Droit des réfugiés (assistance devant la commission de recours des réfugiés)

L'ENGAGEMENT DU CABINET POUR LA VÉRITÉ JUDICIAIRE AUPRÈS DES FAMILLES DE VICTIMES : UN COMBAT SINGULIER

Le cabinet s'est investi depuis de nombreuses années aux côtés des victimes oubliées de notre système judiciaire trop souvent gagné par une culture du chiffre qui laisse de côté les plus faibles. Son combat est de faire entendre la voix des familles de personnes assassinées ou disparues pour que les enquêtes soient reprises, les dossiers réexaminés au regard des évolutions de la police scientifique. Il accompagne ainsi les familles dans leur action pour la dignité, la vérité, pour la justice.

Corinne Herrmann et Didier Seban travaillent ainsi en équipe et réexaminent les dossiers, saisissent la justice, médiatisent le combat des familles pour que ces faits ne soient pas oubliés et pour que les affaires soient résolues.

Ils ont suivi ensemble, aux côtés des familles et de l'Association de défense des handicapés de l'Yonne, l'affaire des disparues de l'Yonne pour aboutir à la condamnation d'Emile Louis.

Ils sont intervenus dans l'enquête et le procès qui ont abouti à la condamnation de Michel Fourniret et Monique Ollivier.

Ils ont participé à l'enquête et au procès de Jean-Paul Lecomte, le double meurtrier de la Somme.

Ils suivent aujourd'hui les affaires des enfants assassinés ou disparus de l'Isère.

Ils ont fait rouvrir les dossiers portés par l'association Christelle de 8 jeunes femmes assassinées en Saône et Loire dont deux viennent, 26 ans après, d'être résolus.

Ils interviennent aux côtés de la famille d'Estelle Mouzin, cette petite fille disparue à Guermantes il y a plus de 10 ans et viennent de relancer les affaires Oudin et Borca de deux jeunes filles retrouvées assassinées dans l'Aisne, affaires que la justice avait abandonnées.

Ils sont les conseils de la famille de Johanna Parish, cette jeune anglaise assassinée dans l'Yonne.

Ils sont les avocats de plusieurs familles en Alsace dans l'affaire du tueur en série Yvan Keller.

Ils militent pour faire évoluer la loi et favoriser la résolution de ces dossiers.

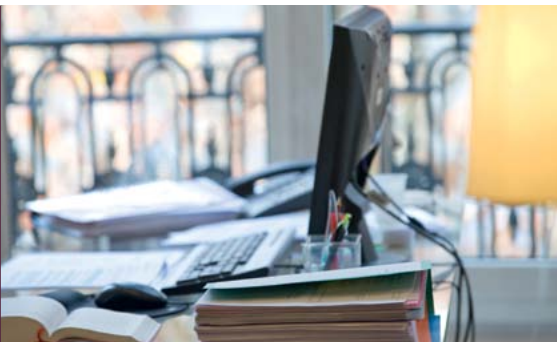
Après l'affaire des disparues de l'Yonne, ils ont obtenu la possibilité de saisir un juge d'instruction pour disparitions suspectes.

Après l'affaire du jeune Yann Barthe enterré sous X recherché pendant six ans par ses parents et dont la tombe a été retrouvée sur les indications données par le cabinet à la justice, ils ont obtenu que les empreintes génétiques des corps non-identifiés soient établies et inscrites au FNAEG (fichier des empreintes génétiques).

Après l'affaire des jeunes femmes handicapées stérilisées par leur tuteur à Sens, ils ont obtenu qu'en cas de plainte mettant en cause leur tuteur, les handicapées soient représentées par un mandataire ad hoc.

Ils militent aujourd'hui pour un allongement de la durée de la prescription pour les crimes les plus graves, pour la conservation des scellés dans les affaires criminelles non élucidées, pour un regroupement judiciaire des affaires criminelles dans tous les cas où la présence d'un tueur en série peut être suspectée, pour qu'enfin soit créée une base de données officielle de tous les enfants disparus.

Ces combats éthiques sont portés par tout le cabinet et contribuent à notre fierté d'être ensemble avocats.



PARMI NOS RÉFÉRENCES

Le cabinet est intervenu ces trois dernières années pour :

. la défense d'élus et agents mis en cause des chefs de prise illégale d'intérêts et de favoritisme,

. la défense de plusieurs élus ou structures publiques poursuivis pour homicides involontaires,

. la défense de collectivités victimes de détournement de biens publics, de trafic d'influence,

. le conseil de plusieurs collectivités territoriales engagées dans la lutte contre l'habitat indigne, l'insalubrité et les « marchands de sommeil »,

. la défense de dirigeants d'organismes publics pénalement poursuivis pour des infractions au Code du travail,

. la défense de structures publiques poursuivies pour des infractions de droit pénal de l'environnement,

. la réalisation d'audits des risques pénaux pour le compte de structures publiques,

. la défense de mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance,

. la défense de dirigeants d'organismes publics mis en cause devant la Cour de discipline budgétaire et financière,

Le Cabinet est par ailleurs le conseil habituel d'une association nationale de lutte contre le racisme dans le cadre de procédures de droit pénal de la presse.

Le cabinet est recommandé pour sa pratique du droit pénal des affaires par la publication de référence Legal 500.

Didier Seban et Matthieu Hénon sont chargés d'enseignement à Sciences-Po Paris en droit pénal des affaires publiques.

Le cabinet est l'auteur de la chronique de droit pénal des affaires publiques à la Semaine Juridique Édition Administrations et Collectivités Territoriales.



PARIS

282, boulevard Saint-Germain
75 007 Paris
Tél : 01 45 49 48 49
Fax : 01 45 49 33 59

LYON

27, rue Ferrandière
69 002 Lyon
Tél : 04 72 41 01 11
Fax : 04 72 41 00 66

GRENOBLE

1, place Firmin Gautier
38 000 Grenoble
Tél : 04 76 61 90 54
Fax : 04 76 61 90 87

cabinet@seban-associes.avocat.fr
www.seban-associes.avocat.fr